

Séance du vendredi 24 juin 2022 à 19h00
à Grange-Neuve

Sous la Présidence de Madame Brigitte Lattion, l'ordre du jour est le suivant :

1. Appel d'entrée.
 2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 2 mai 2022.
 3. Communications du Bureau.
 4. Communications de la Municipalité.
 5. Liste des prochains préavis.
 6. Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis n° 9/2022 relatif aux comptes 2021 et vote.
 7. Divers et propositions individuelles.
 8. Renouvellement du Bureau du Conseil pour 2022-2023 :
 - a. Election du président
 - b. Election du 1er vice-président
 - c. Election du 2ème vice-président
 - d. Election de deux scrutateurs
 - e. Election de deux scrutateurs-suppléants
 9. Election de la commission de gestion pour l'année 2022-2023 (7 membres et 2 suppléants).
 10. Appel de sortie et encaissement des amendes.
 11. Repas au Chalet de Grange-Neuve.
-

1. Appel d'entrée

Madame Myriam Deriaz, secrétaire du conseil, procède à l'appel d'entrée : 37 conseillères et conseillers sont présents et 8 absents. Les absents sont : Mme Carmen Conod, M. François Hutter, Mme Suzanne Joseph, Mme Joëlle Lovey, M. Bruno Metalori, M. Florian Musy, M. Grégory Perusset et Mme Aline Pfaender. Arrivées tardives : M. Thierry Guignard, Mme Yveline Guignard.

La Présidente informe que le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'étant faite, il est accepté et sera suivi tel que présenté.

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 2 mai 2022

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec les remerciements à son auteure et sa lecture n'est pas demandée.

3. Communications du Bureau.

Madame la Présidente informe que suite à la proposition de Monsieur Grégory Perusset pour qu'une salle soit mise à disposition à l'année pour le Bureau et les commissions dans les locaux de l'Hôtel-de-Ville, elle a fait la demande écrite à la Municipalité et un rendez-vous a été fixé lundi 27 juin.

4. Communications de la Municipalité

La parole est donnée à Monsieur le Syndic Julien Cuérel.

Ce dernier informe que Madame Nadine Perusset a dû démissionner de la Municipalité pour des raisons de santé. La Municipalité va donc fonctionner à 4 jusqu'aux prochaines élections du mois de septembre. Monsieur Cuérel remercie Madame Perusset pour le travail effectué et pour son engagement.

Il informe également que les travaux de la rue du Clos vont débiter le 8 août. Dans la mesure du possible, la route ne sera pas fermée.

La Municipalité est remerciée pour ces communications.

5. Liste des prochains préavis

La parole est donnée à Monsieur le Syndic Julien Cuérel.

Ce dernier informe que deux préavis seront déposés d'ici la fin du mois d'août à savoir :

- Préavis pour la rénovation du bâtiment de la voirie
- Préavis pour un crédit pour finaliser l'étude des chemins de plaine AF.

La Présidente remercie le Syndic et demande si les conseillers souhaitent que les commissions soient nommées par le Bureau ou par les conseillers.

Il est décidé que les commissions seront nommées par le Bureau.

6. Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis n° 9/2022 relatif aux comptes 2021 et vote.

Madame la Présidente explique la manière de procéder la plus simple. Celle-ci est acceptée.

Monsieur Luc Pillecuit, Président de la commission, donne lecture du rapport.

Madame la Présidente ouvre la discussion.

Monsieur Claude Deriaz demande par rapport à l'étagère pour le stockage de bois si le problème est résolu et si oui, comment.

Monsieur Olivier Mettraux répond que le problème a été solutionné. Ils ont fait venir le fournisseur et les installateurs pour constater que la tôle était de mauvaise qualité. Ils ont également montré une contre-offre de l'entreprise Javet Frères Sàrl de Vuiteboeuf pour un montant de Fr. 10'000.00 pour démonter et refaire les tôles derrière. L'équipe communale a démonté les tôles et l'entreprise Javet a remonté les tôles. La Municipalité n'a donc payé que Fr. 15'000.00 sur les Fr. 24'000.00 prévus initialement pour cette étagère comme solde de tout compte.

Monsieur Steve Deriaz demande pourquoi il y a Fr. 25'000.00 dans la rubrique « caisse ».

Monsieur le Syndic répond que ce montant correspond à ce qu'il y avait au bureau (coffre et caisse) au 31.12.

Monsieur Gérald Hürni demande concernant les rentrées de la gravière des Ages s'il y a eu discussion avec l'entreprise Cand Landi. Et il précise qu'il trouve navrant que des terres agricoles aient été ouvertes il y a déjà 3 ans, mais pas encore exploitées.

Monsieur le Syndic répond que pour la gravière, un contrat a été signé pour un certain nombre de mètres cubes à exploiter. Que les travaux commencent en 2021, 2022, 2023 cela ne change rien au volume de gravier qui aura été exploité et qui reviendra à la commune. Mais il ne faut pas oublier que les travaux ont également été ralentis à cause de la pandémie.

La parole n'est plus demandée.

Madame Brigitte Lattion, Présidente, donne lecture des rubriques.

1 ADMINISTRATION GENERALE

En charges : Fr. 891'891.55

En revenus : Fr. 176'480.12

La parole n'est pas demandée.

2 FINANCES

En charges : Fr. 577'136.30

En revenus : Fr. 3'533'241.02

La parole n'est pas demandée.

3 DOMAINES ET BATIMENTS

En charges : Fr. 2'018'415.90

En revenus : Fr. 1'581'604.79

La parole n'est pas demandée.

4 TRAVAUX

En charges : Fr. 877'288.17

En revenus : Fr. 471'133.22

La parole n'est pas demandée.

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

En charges : Fr. 1'370'366.76

En revenus : Fr. 625'853.00

La parole n'est pas demandée.

6 POLICE

En charges : Fr. 151'170.13

En revenus : Fr. 34'444.41

La parole n'est pas demandée.

7 SECURITE SOCIALE

En charges : Fr. 612'449.03

En revenus : Fr. 77'540.00

La parole n'est pas demandée.

Charges totales : Fr. 6'498'717.84

Revenus totaux : Fr. 6'500'296.56

La parole n'est pas demandée.

Excédent de recettes : Fr. 1'578.72

La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

La Présidente soumet au vote les conclusions à savoir :

Nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, d'accepter les comptes de l'exercice 2021 tels qu'ils vous sont présentés, avec un excédent de recettes de Fr. 1'578.72.

Les comptes 2021 sont acceptés à l'unanimité.

Madame la Présidente ouvre une discussion sur l'ensemble.

Monsieur Claude Deriaz demande par rapport à la forêt si on va repasser dans les chiffres positifs d'ici l'année prochaine.

Madame Fabienne Liechti répond qu'il y a encore toute une série de bois qui a été coupé, facturé mais pas encore encaissé. Elle pense qu'on devrait revenir dans des chiffres noirs mais ne peut pas le garantir.

La parole n'est plus demandée, Madame la Présidente clôt la discussion.

7. Divers et propositions individuelles.

Monsieur Claude Deriaz rappelle qu'en début d'année il avait fait une remarque pour dire qu'il trouvait regrettable qu'on emploie des entreprises, notamment pour l'épavage, qui viennent de l'autre bout du Canton car il trouve qu'on doit jouer la carte régionale. Il a revu cette entreprise ces derniers jours à Baulmes, donc il réitère sa demande de jouer la carte régionale.

Monsieur Thierry Guignard informe qu'ils ont eu une séance avec l'AIVB cette semaine lors de laquelle ils ont voté un budget de plus de Fr. 3'500'000.00 pour la construction d'un réservoir et demande à Monsieur Olivier Mettraux s'il peut donner plus d'informations quant à l'avancée des travaux.

Monsieur Olivier Mettraux précise donc que lors de cette séance (la seule de l'année), il y a eu l'acceptation des comptes. Il y a un excédent d'environ Fr. 74'000.00. Ils ont également abordé les travaux de la rue des Jaquettes, le préavis a été accepté. Et le dernier préavis d'un montant de Fr. 3'320'000.00 était celui de la construction d'un réservoir des Prés Doux au niveau de la step. Ils ont procédé à un appel d'offre dans les marchés publics et ils en sont à la réception des soumissions. 7 entreprises ont soumissionné. Ils ont analysé chaque soumission et l'entreprise Bollini a fini première. Maintenant ils attendent le montant des subventions et les dernières autorisations pour commencer les travaux à partir de mi-août. Les travaux dureront entre 12 et 18 mois.

Pour le reste des travaux, l'AIVB a terminé le bouclage sur Vuiteboeuf, cette semaine ils mettent en service la conduite de contournement de Peney. Maintenant, ils préparent pour passer sous la gare d'Essert afin d'amener de l'eau de l'autre côté. Et ils sont en train de discuter autour du positionnement de la conduite qui va relier Peney à Essert. L'AIVB espère une mise en service au premier semestre 2024.

L'entreprise Sagenor SA est maintenant raccordée physiquement et ils sont en discussion pour le contrat.

Monsieur le Syndic prend la parole pour répondre par rapport à l'entreprise de débardage. Il précise que la Municipalité favorise les entreprises régionales. L'entreprise que Monsieur Deriaz a vue a oeuvré sur une toute petite partie qui touche une autre commune. Comme cette commune voisine avait engagé cette entreprise, la Municipalité a trouvé plus intelligent de leur demander de faire également cette petite partie sur la Commune de Baulmes.

Pour la forêt, il précise que le travail effectué pour couper le bois ainsi que la vente va s'équilibrer. Par contre, le poste « forêt » ne pourra pas s'équilibrer car il y a le salaire du garde forestier qui entre dans ce poste et qui n'est remboursé qu'en partie seulement par l'Etat. Il ne faut pas oublier tous les travaux d'entretien de la forêt, qui sont non négligeables.

Monsieur Claude Deriaz remercie d'avoir réctifié pour l'épavage.

La parole n'est plus demandée. La Présidente clôt la discussion.

8. Renouvellement du Bureau du Conseil pour 2022-2023.

a. Election du président

Monsieur Thierry Guignard, au nom de l'Alliance, propose Monsieur Eric Clot.

Monsieur Eric Clot est élu tacitement par acclamation.

b. Election du 1er vice-président

Monsieur Gilles Deriaz, au nom des Indépendants, propose Monsieur Olivier Deriaz.

Monsieur Olivier Deriaz est élu tacitement par acclamation.

c. Election de la 2ème vice-présidente

Monsieur Domenico Giannini, au nom des Démocrates, propose Madame Ariane Vittet.

Madame Ariane Vittet est élue tacitement par acclamation.

d. Election de deux scrutateurs

Monsieur Thierry Guignard, au nom de l'Alliance, propose Madame Isabelle Deriaz.

Monsieur Domenico Giannini, au nom des Démocrates, propose Madame Aline Pfaender.

Madame Isabelle Deriaz et Madame Aline Pfaender sont élues tacitement par acclamation.

e. Election de deux scrutateurs-suppléants

Monsieur Gilles Deriaz, au nom des Indépendants, propose Madame Céline Buache.

Monsieur Thierry Guignard, au nom de l'Alliance, propose Monsieur Louis Molnar.

Madame Céline Buache et Monsieur Louis Molnar sont élus tacitement par acclamation.

9. Election de la commission de gestion pour l'année 2022-2023 (7 membres et 2 suppléants).

Madame la Présidente attend les propositions.

Monsieur Gilles Deriaz propose Messieurs Didier Schmid, Raphaël Buache et Damien Mettraux, pour le groupe des Indépendants.

Monsieur Thierry Guignard propose Messieurs Alain Courvoisier, Steve Deriaz et Steve Mettraux pur l'Alliance.

Monsieur Domenico Giannini propose Mesdames Annette Donnier, Suzanne Joseph et Monsieur Grégory Perusset, pour le groupe des Démocrates.

La Présidente du Conseil annonce les résultats à savoir :

Sont élus :

Schmid Didier avec 26 voix

Damien Mettraux avec 24 voix

Raphaël Buache avec 20 voix

Suzanne Joseph avec 20 voix

Ne sont pas élus :

Alain Courvoisier avec 19 voix

Steve Deriaz avec 17 voix

Grégory Perusset avec 16 voix

Steve Mettraux avec 14 voix

Annette Donnier avec 13 voix

Un deuxième tour est nécessaire pour élir encore 3 personnes.

Monsieur Domenico Giannini propose Madame Annette Donnier et Monsieur Grégory Perusset.

Monsieur Thierry Guignard propose Messieurs Alain Courvoisier, Steve Deriaz et Steve Mettraux.

Les résultats sont les suivants :

Sont élus :

Alain Courvoisier avec 21 voix

Steve Deriaz avec 19 voix

Annette Donnier avec 17 voix

Sont nommés suppléants :

Steve Mettraux avec 16 voix

Grégory Perusset avec 15 voix

Monsieur Eric Clot demande la parole pour remercier les conseillères et conseillers pour la confiance témoignée. Il remercie également la Présidente actuelle pour le travail effectué. Il remercie encore le Bureau pour l'ambiance chaleureuse lors des élections ou votations. Il finit en disant qu'il espère être à la hauteur pour cette nouvelle année.

La parole n'est plus demandée.

10. Appel de sortie et encaissement des amendes.

La secrétaire du conseil procède à l'appel de sortie. 37 conseillères et conseillers sont présents et 8 absents.

La parole n'est plus demandée, la Présidente clot la discussion.

La Présidente remercie tout le monde pour la bienveillance et gentillesse dont ils ont fait preuve. Elle remercie beaucoup la secrétaire Myriam Deriaz pour son travail, sa disponibilité et toute l'aide qu'elle lui a apportée durant son année de présidence. Et elle remercie également Ariane Vittet et Steve Deriaz qui l'ont également aidée pour la prise en main de son poste.

11. Repas au Chalet de Grange-Neuve.

Madame la Présidente lève la séance à 20h28.

La Présidente :

La Secrétaire :

Brigitte Lattion

Myriam Deriaz